



INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une publication dans une autre revue à comité de lecture.

1- Les normes typographiques de la revue *LAKISA*

Pour être recevables par la direction de la revue, les manuscrits ou articles doivent être conformes aux normes typographiques suivantes :

Le volume d'un article : 7 à 15 pages (4000 à 8000 mots). Interligne simple (1). Police : Times New Roman. Taille de police du texte : 12. Les titres et sous-titres en gras. Les paragraphes sans espacement débutent par un alinéa de 1 cm. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, excepté les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets). La revue s'interdit l'usage du soulignement des titres. La présentation des tableaux, figures, photos, cartes, graphiques ... doivent porter un titre (centrer), numérotés en chiffre arabe et la mention de la source (centrer), de l'année et de l'échelle (pour les cartes) ; exemple : Tableau 1, Figure 1, Photo 1, ... Utiliser les majuscules accentuées (À, É). Utiliser les guillemets français (« »). N'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets. Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

2- Les normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre (en minuscule, taille de police 14), Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache (pays), Adresse électronique, Numéro de téléphone avec l'indicateur du pays, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], Titre en anglais (en minuscule, taille de police 14), Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre (en minuscule, taille de police 14), Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache (pays), Adresse électronique, Numéro de téléphone avec l'indicateur du pays, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], Titre en anglais (en minuscule, taille de police 14), Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

- **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.** Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en Times New Roman et en retrait (1cm uniquement à gauche), en diminuant la taille de police d'un point (11).



• Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de 3 contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :
le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

• La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

• Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.

• Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...)
- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier ;
- Les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

• Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages



REVUE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Laboratoire de recherche en sciences de l'éducation

(p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

- Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents [réellement] cités dans le corps du texte. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

- Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Noté bien : le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit systématiquement au rejet du manuscrit soumis.

Contact :

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)

Université Marien Ngouabi (UMNG)

Éditeur : LARSCED

www.lakisa.larsced.cg

revue.lakisa@larsced.cg

revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo